

LA LETTRE D'INFORMATION
DE L'AGGLO
ORLÉANS VAL DE LOIRE

n° 05
JUN 2016

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

Agglo.com

www.orleans-agglo.fr

LAB'O



ÉDITO

CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN, président de l'Agglo

Notre agglomération se dote d'un nouvel équipement important pour l'économie. Il s'agit du Lab'O, qui ouvre ses portes le 10 juin sur le site de l'ancienne usine Famar à Orléans. Nous avons fait le choix de transformer cette friche industrielle en incubateur d'entreprises numériques dernière génération, l'un des plus grands de France. L'objectif: accueillir des start-ups et les accompagner dans leur développement, en leur apportant service, expertise et réseau.

Identifié comme le site totem de la French Tech Loire Valley, le Lab'O a été aménagé sur le mode collaboratif avec l'ensemble de l'écosystème numérique. Très vite, les startups se sont appropriés ce lieu de bouillonnement d'idées, qui va contribuer à consolider notre tissu économique et nous apporter une visibilité nationale et internationale, grâce en partie aux liens tissés avec d'autres incubateurs.

Parmi eux le Village by CA, installé à Paris, avec lequel nous avons signé un accord de partenariat. Je souhaite que l'ensemble du tissu économique local s'approprie ce lieu, qui sera ouvert 7j/7 et 24h/24, témoignant du dynamisme des porteurs de projets et de leur envie de réussir à Orléans.



Dans le vent porteur de l'économie numérique, l'Agglo vient d'aménager l'ancien site Famar, à Orléans, pour y accueillir un incubateur économique. Le Lab'O sera inauguré le 10 juin, simultanément avec l'autre "lieu totem" de la French Tech Loire Valley, Mame, basé à Tours. La trentaine de start-ups déjà présentes accueillera le public aux portes ouvertes, le 11 juin.

2

INNOVATION

Le Lab'O ouvre ses portes

3

SCOT

Penser le territoire de demain

COMMERCE

15^e Semaine des marchés

4

ACHATS

Une charte basée sur la confiance

TRIBUNES LIBRES
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire

Lab'O, un vent numérique souffle sur l'Agglo



INNOVATION

Dans le vent porteur de l'économie numérique, l'Agglo vient d'aménager l'ancien site Famar, à Orléans, pour y accueillir un « incubateur économique ». Baptisé Lab'O, ce lieu totem de la French Tech Loire Valley, accueillera, à terme, une centaine de start-ups.

C'est un fait, le numérique gouverne une part croissante de notre économie et sera, sans aucun doute, le modèle prépondérant des marchés de demain. Les jeunes pousses investies dans le digital sont, pour beaucoup, ce que l'on appelle des start-ups. Elles excellent dans tous les domaines : agro-environnement, tourisme, conception d'objets connectés, bio-médicaments, innovation sociale, logistique et, bien sûr, e-commerce. Elles lèvent des fonds et croissent à vitesse grand V. Leur terreau s'appelle Internet et, par voie de

conséquence, leur terrain de jeu est international. Leurs dirigeants appartiennent à la génération Y, ils ont entre 20 et 40 ans. Rien ne les arrête, ils ont toutes les audaces !

Les « startups » travaillent en groupe. Ils cogitent ensemble, s'entraident, partagent leurs idées et font ainsi naître les projets les plus fous. Et où ces esprits fertiles se rencontrent-ils ? Dans des lieux « totem » comme le Lab'O, l'incubateur numérique orléanais, entièrement aménagé dans une ancienne friche industrielle.

UN BÂTIMENT DE 9 000 M²

Pour l'Agglo, qui a conduit cette transformation, l'ancien site pharmaceutique Famar représentait un emplacement idéal, à la fois central, bordé par la Loire et classé à l'Unesco. Le fleuve, fil naturel, relie les deux villes impliquées dans la French Tech Loire Valley : Orléans et Tours, et leurs incubateurs respectifs, Lab'O et Mame.

« Les agglomérations ont la compétence pleine et entière du développement de l'immobilier d'entreprise », explique Charles-Éric Lemaigen, président de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire. Il était donc naturel que l'Agglo s'empare de

ce projet d'envergure, qui sert cet écosystème et l'économie de proximité. »

Dans cet environnement favorable, en effet, des entreprises naissent, incubent, grandissent et créent de l'emploi. Une première salve a pris possession de ces locaux courant mai et d'autres sont appelées à les rejoindre.

Le bâtiment principal, signé de l'architecte Jean Tschumi, compte cinq étages et la moitié des 9 000 m² disponibles sont déjà investis. Précisément, on y trouve des bureaux en open space, des espaces de travail collaboratif et de réception, un show-room, une école de code (à la rentrée) et bientôt 800 m² pour un Industry Lab, lieu de fabrication d'objets en pré-série, après les prototypes. Les équipes d'Orléans Technopole et du cluster Nékoé (innovation par les services) s'y sont également installées.

FRENCH TECH LOIRE VALLEY, POUR ÊTRE DANS LA COURSE

L'Agglo a investi 20 millions d'euros dans le projet pour l'acquisition du site et sa réhabilitation. Résultat : « Le Lab'O est un lieu de saine émulation », explique Jérôme Richard, fondateur du site Internet My Loire Valley et « chef de Tribu » nouvellement élu par les résidents de l'incubateur numérique orléanais. « Les startups travaillent en confiance parce que nous avons créé un environnement favorable à la réussite de chaque entreprise résidente. »

Cet environnement, c'est le « conseil de Tribu » qui le gère. Composé de huit membres résidents, il donne les orientations stratégiques pour régir la vie sous le Tipi. C'est la cellule opérationnelle (au sein de laquelle figurent l'Agglo et d'autres institutions, dont Orléans Technopole), qui applique les décisions, gère le quotidien et les services : partage des salles de co-working par intranet dédié, intervention d'entreprises extérieures pour les conseils de gestion de banque ou d'assurance, sessions de formation professionnelle, accompagnement, organisation d'événements, et même conciergerie.

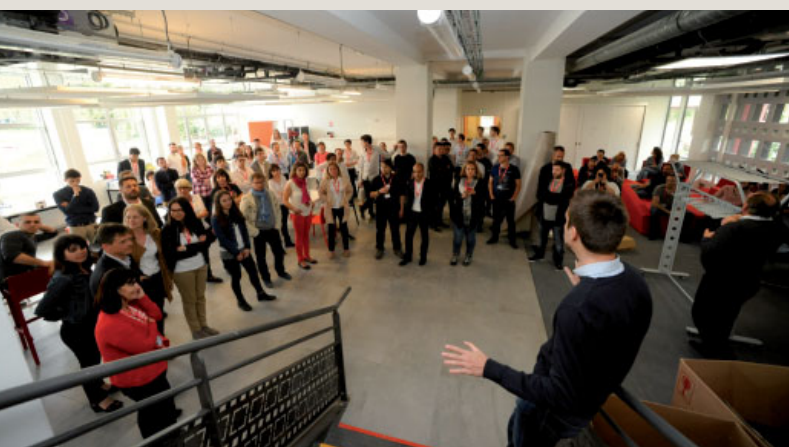
La French Tech Loire Valley, déclinaison régionale du label national, veut imprimer son empreinte pour être visible à l'international. « Une agglomération, une communauté urbaine ou une métropole ne vit que par les projets qu'elle fait naître ou anime », insiste Charles-Éric Lemaigen. Au bénéfice de l'attractivité et du rayonnement de son territoire. »

LAB'O

Le nom de l'incubateur orléanais a été choisi par les résidents. Il n'est évidemment pas étranger au fait d'occuper un ancien laboratoire pharmaceutique. L'apostrophe ouvre sur le « O » de Orléans et de Agglo.

10 juin
Inauguration
simultanée
du Lab'O (Orléans)
et de Mame (Tours)

11 juin
Portes ouvertes
du Lab'O,
de 10h à 19h



Penser le territoire de demain

SCOT Le Schéma de Cohérence territoriale, ou ScoT pour les initiés, est un document d'urbanisme de planification stratégique, qui détermine un projet de territoire à l'échelle de plusieurs communes. Il met en place des actions permettant de soutenir, d'encadrer, de planifier le développement du territoire. Depuis 2008, l'Agglo dispose d'un tel document, qui lui a permis de coordonner ses actions en matière de déplacements (ligne B du tram...), de logement, de commerce et d'économie, d'équipement, d'environnement (projet Loire Trame verte...), etc.

Dans le cadre de la révision du ScoT, des enjeux importants sont clairement apparus à l'issue du diagnostic de territoire, lancé dès 2014. Ils concernent l'affirmation du territoire comme pôle d'emploi, d'équipements et de services en adéquation avec son statut de capitale régionale ; l'inscription de l'Agglo dans le réseau des villes ligériennes et du Grand Paris ; la préservation de l'identité des communes tout en fédérant autour d'une ambition commune ; la conception du développement urbain au travers du paysage...

L'objectif est de fixer le projet en 2017, pour une approbation en mai 2018. D'ici là, une fois le projet d'aménagement et de développement durable élaboré, des réunions publiques vont être organisées dans 3 communes de l'Agglo : le 8 juin à Olivet (salle Yvremont, à 19h), le 15 juin à Fleury-les-Aubrais (salle des Bicharderies, à 19h) et le 6 juillet, à Orléans (auditorium du Musée des Beaux-Arts, à 18h30) pour partager la vision de notre territoire.

Infos : scot@agglo-orleans.fr



© JEAN PUYO

COMMERCE

15^e Semaine des marchés

Les marchés non sédentaires représentent une activité économique essentielle pour le dynamisme commercial de l'agglomération orléanaise. Aussi, dans le cadre de sa compétence « développement économique », l'Agglo mène des actions de soutien à ces activités, en partenariat étroit avec l'Association des marchés de l'agglomération orléanaise (150 adhérents). Dans le cadre de la 15^e édition de la Semaine des marchés, du lundi 13 au dimanche 19 juin, producteurs et artisans locaux vont présenter leurs produits, leur savoir-faire, et délivreront des conseils à la clientèle dans les 32 marchés de l'agglomération.

Pendant cette semaine, diverses animations et des jeux à gratter seront proposés pour gagner des lots utiles à ce « shopping » gastronomique, de proximité et de qualité. La préservation de l'environnement et le « consommer responsable » seront aussi de bons prétextes à déambuler entre les étals des marchés d'Orléans et de son agglomération. Avec, en bonus, le plaisir de faire ses courses dans une ambiance conviviale...



MARCHÉS DE L'AGGLO EN CHIFFRES

250
commerçants,
artisans et producteurs

60%
des habitants de
l'agglomération
fréquentent les marchés

20 €
prix du panier moyen

SPORT-DÉTENTE

8^e Vélotour en selle !

Le Vélotour fait étape, le dimanche 12 juin, à Orléans et dans trois communes de son agglomération. Pour cette 8^e édition, les amateurs de vélo découvriront, à travers un tout nouveau parcours de 15 km (boucles optionnelles de 3 et 5 km), une quinzaine de lieux insolites au sud de la Loire, avec des incursions à Saint-Cyr-en-Val, Olivet et Saint-Jean-le-Blanc. Cette journée sera l'occasion de se laisser surprendre par les richesses du patrimoine culturel, industriel, historique et sportif du territoire, via l'accès à des sites (centre équestre, université d'Orléans, coopérative agricole, serres, caserne des pompiers, boucle du Loiret...). Le 8^e Vélotour est ouvert à tous, et à toutes les générations. Une agréable balade-découverte pour apprécier le territoire, sous un autre jour.



Inscriptions et infos : www.velotour.fr (départs de 8h à 12h, au Village Vélotour, stade des Montées, 77 rue des Montées/ accès libre et gratuit au village jusqu'à 18h).

EN BREF



SPORT ET CITOYENNETÉ SUR LA MÊME VOIE

En partenariat avec l'OLB et l'Aselqo, Keolis Orléans Val de Loire a mené, le 11 mai dernier au palais des sports d'Orléans, une action de sensibilisation auprès de jeunes sur les comportements responsables dans les transports, en utilisant le basket pour support.

CALENDRIER DES ENCOMBRANTS

Cette année, la collecte des objets encombrants se déroule du 13 au 30 juin, dans les communes de Chanteau, Saint-Jean-de-Braye, Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-la-Ruelle ; puis à partir de la rentrée jusqu'en décembre, pour les autres communes. Calendrier distribué dans tous les foyers de l'agglomération et accessible sur www.orleans-agglo.fr
Infos qualité déchets : 02 38 56 90 00 ou qualitedechets@agglo-orleans.fr

RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI

À vos agendas ! Le jeudi 23 juin, les Rendez-vous pour l'emploi testent une édition spéciale, en nocturne. Ils porteront sur les offres de recrutement des TPE-PME.

De 17h à 21h à la salle Eiffel, 17 rue de la Tour-Neuve, à Orléans

INSTITUTIONNEL

Achats : une charte basée sur la confiance

Orléans est la première ville de France et l'Agglo la troisième agglomération à s'engager dans des pratiques d'achats responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs (TPE, PME...). Elles ont signé, le 13 mai, la « Charte relations fournisseurs responsables », co-élaborée par le Médiateur des entreprises et le Conseil des acheteurs de France. Pour Charles-Éric Lemaignan, président d'Agglo, « cet engagement va renforcer et équilibrer le partenariat entre les collectivités et leurs fournisseurs, en agissant sur des points très concrets comme le cahier des charges, plus clair et plus ouvert, l'allotissement ou encore le bilan fournisseur, pour améliorer nos offres. Les achats d'Orléans et de l'Agglo représentent 140 millions d'euros par an. Cette avancée est donc importante pour le tissu économique local. » D'autant plus que, derrière des relations saines et responsables entre donneurs d'ordre et fournisseurs, il y a « de l'emploi, de la compétitivité et des investissements », ajoute Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises, qui incite les autres collectivités à suivre le chemin de « ces pionniers ».



© FÉRONNE GRELET

PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudis 16 juin et 7 juillet 2016 à 18h
au centre municipal d'Orléans

PERMANENCE DU PRÉSIDENT DE L'AGGLO

Chaque mois, Charles-Éric Lemaignan, président de l'Agglo, tient une permanence pour échanger avec vous. Les prochaines dates sont programmées les mardis 21 juin et 12 juillet, à partir de 18h, au siège de l'Agglo, 5 place du 6-juin-1944, à Orléans. Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

VÉLO EN QUESTIONS

Votre avis sur le plan « L'Agglo à vélo 2016 » nous intéresse... Un questionnaire est actuellement en ligne sur www.orleans-agglo.fr/351-5881/fiche/pour-les-amateurs-de-la-petite-reine.htm. Vos réponses permettront de faire évoluer le plan du réseau cyclable d'Orléans et son Agglo, ainsi que sa diffusion et son contenu si nécessaire.



TRIBUNES LIBRES

GRUPE MAJORITÉ

Ensemble pour se développer

Nous en avons pris l'engagement, pari tenu! Nous nous positionnons désormais parmi les territoires numériques à la pointe grâce à une nouvelle vitrine: le Lab'O. Cet établissement accueille d'ores et déjà une vingtaine de jeunes entreprises innovantes et près de 130 emplois. Véritable accélérateur de croissance pour les start up, le Lab'O leur offre toute une gamme de services et va progressivement s'enrichir avec notamment l'ouverture d'une grande école du numérique pour les jeunes, à la rentrée prochaine. C'était l'une des priorités de notre projet d'agglomération. La Lab'O va contribuer à dynamiser l'activité et l'emploi. Il est également le reflet de notre volonté d'associer pleinement les acteurs économiques pour les encourager à faire vivre notre territoire. C'est dans cet esprit de partenariat que nous souhaitons avancer pour Interives, un autre projet majeur pour l'agglomération. C'est en stimulant et en fédérant les initiatives que nous renforcerons le développement économique de notre territoire auquel nous sommes très attachés, tout comme vous.

GRUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE

« Une décision qui va dans le bon sens. Restons vigilants quant à sa mise en œuvre ! »

La décision du maire d'Orléans et du président de l'agglomération d'ouvrir l'exécutif de l'agglomération au pluralisme reflète la diversité politique des communes de notre agglomération. Cette décision répond à une revendication ancienne de notre groupe et va dans le bon sens. Plus largement, les maires des 22 communes ont dit leur volonté de mieux travailler ensemble pour développer notre agglomération, bâtir un projet de territoire ambitieux et affirmer la commune comme le maillon essentiel de proximité avec les habitants. Nous devons dans les prochains mois concrétiser cette volonté et un lourd travail, politique, technique, juridique, financier, reste à faire. Nous y participerons, mais restons vigilants afin que, dans notre diversité, chacun en fonction de ses valeurs et de ses engagements, il s'agisse d'un grand pas en avant pour notre destinée commune.

GRUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

Déjà du retard

L'Agglo a fixé le calendrier et devrait, en théorie, devenir une communauté urbaine au 1^{er} juillet 2017. Il reste donc à peine un an pour aboutir au projet de l'exécutif. Ce délai sera-t-il tenu? Nous en doutons. Des commissions sont régulièrement annulées, les groupes de travail thématiques n'ont encore rien défini, pire, la CLECT (commission chargée d'évaluer les charges des compétences transférées) ne s'est réunie qu'à une seule reprise, pour son installation. Depuis, plus rien. Dans ces conditions, nous ne voyons pas comment nous pourrions être prêts d'ici un an à moins que les élus communautaires servent de faire valoir et que leur rôle se limite à valider ce que l'exécutif aura décidé.

GRUPE FRONT NATIONAL

Les communes

Les Français sont attachés à leurs communes et le tissu communal très dense de la France présente des avantages tant sur le plan de la démocratie locale que pour le maintien des services publics de proximités. Aujourd'hui, le rôle essentiel des communes et de leurs communautés à assurer au quotidien les services de proximité est menacé et l'activité économique également fragilisée.



Directeur de publication : C. E. Lemaignan • Directeur de rédaction : J. Goepfert • Coordination : A. di Tommaso • Rédaction : A. di Tommaso - M. Simon - S. de Laage • Maquette : L. Scipion • Photos : J. Puyo - J. Grelet • Impression : Imaye graphic - Papier issu de forêts gérées de façon responsable, fabriqué et imprimé dans des usines disposant de démarches certifiées de maîtrise des impacts sur l'environnement • Numéro d'ISSN 1639-8556 • Dépôt légal à parution • Tirage : 6 000 ex. • Publication de l'Agglo : Espace Saint-Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans - Tél. : 02 38 79 27 65 - www.agglo-orleans.fr